

DOCUMENT CANDIDAT

Consignes et liste de l'outillage et des équipements individuels à prévoir par le candidat

Session 2021

Examen : **Certificat d'aptitude professionnelle
Tailleur de pierre**

Page : 2/2

LISTE DE L'OUTILLAGE A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT

(Liste indicative et non exhaustive. Elle comprend l'outillage minimum nécessaire à l'épreuve)

ÉPREUVE EP1 – ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

- Trousse équipée, crayons, gomme, ...
- Calculatrice et accumulateurs de rechange.
- Crayons 4B – 2B – 2H et porte mines.
- Crayons et feutres de couleurs (dix couleurs minimum).

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

ÉPREUVE EP2 – RÉALISATION D'UN OUVRAGE

- EPI (Équipements de protection individuelle comprenant une tenue de travail adaptée pour tous types de travaux en taille de pierre).
- Outils de tracés : mètre, crayon gras, réglet, compas pointe sèche et pointe grasse, trace cercle, ciseaux, cutter, ...
- Caisse à outils pierre tendre.
- Pistolet pneumatique et outillage adapté.

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

ÉPREUVE EP3 – MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE

- *EPI (Équipements de protection individuelle comprenant une tenue de travail adaptée pour tous types de travaux en taille de pierre).*
- *Outils de tracés : mètre, crayon gras, réglet, compas pointe sèche et pointe grasse, trace cercle, ciseaux, cutter, ...*
- *Caisse à outils du poseur : truelles, auge, niveau, fil aplomb, éponge, fer a joint de 10, etc.*

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.